



Séminaire 2016-2017
IIAC-TRAM
Transformations Radicales des Mondes Contemporains

MENACES SUR L'ETHOS DÉMOCRATIQUE

Lynda Dematteo, chargée de recherche au CNRS IIAC-TRAM
Marie Ladier-Fouladi, directrice de recherche au CNRS IIAC-TRAM
Catherine Neveu, directrice de recherche au CNRS IIAC-TRAM
Maxime Vanhoenacker, chargé de recherche au CNRS IIAC TRAM
Sophie Wahnich, directrice de recherche au CNRS IIAC TRAM

2e et 4e vendredis du mois de 9 h à 13 h
(salle 1, RdC, bât. Le France, 190-198 av de France 75013 Paris),
du 13 janvier 2017 au 24 mars 2017

Programme

Le séminaire de l'équipe TRAM de l'IIAC poursuivra cette année son questionnement en profondeur de l'ethos démocratique contemporain en se focalisant plus directement sur les menaces qui affligent l'espace délibératif de la démocratie. Qu'il s'agisse de modifications ou d'exception à l'État de droit, de procédures de contrôle des agir citoyens ou encore d'une expansion institutionnelle aux dépens de la souveraineté populaire, les processus discutés seront comparés dans la perspective d'une réflexion sur l'exercice des citoyennetés et des intelligences démocratiques.

L'objet de ce séminaire collaboratif et pluridisciplinaire est de documenter les transformations contemporaines de ce qui fonde l'attente démocratique, mais aussi de ce qui la rend fragile, lui fait obstacle et la consolide. Pour intégrer l'objectif de formation à la recherche par la recherche, outiller les étudiants dans leur travail de terrain et favoriser la construction d'un savoir collectif, les séances de séminaires s'arrêteront largement sur les enjeux méthodologiques liés à notre objet commun. Nous continuerons notamment le travail entamé autour de la présence des passés sur les scènes contemporaines que nous scrutons à la loupe, en privilégiant un regard anachronique contrôlé puisant dans différents passés des questions neuves à poser à ce présent. Nous maintiendrons aussi l'attention portée à l'engagement du chercheur sur de tels objets politiques et notre travail de construction du sujet synthétique valorisant les approches micro-empiriques au cas par cas.

Chacune des cinq séances de quatre heures sera consacrée à l'écoute puis à la discussion de deux communications proposée par les membres de l'équipe TRAM ; un ou plusieurs textes d'appui seront proposés en lecture aux participants en amont de la séance ; enfin, une sixième séance (dont la date sera précisée ultérieurement) sera dédiée à la présentation des travaux de validation des étudiants et à l'élaboration synthétique d'une discussion scientifique collective qui entrera également dans le processus d'évaluation.



SUIVI ET VALIDATION POUR LE MASTER : Bi/mensuel annuel (24 h = 6 ECTS)

MENTIONS & SPECIALITES : Ethnologie et anthropologie sociale (Séminaire de recherche M₁S₂ M₂S₄), Histoire et civilisations (Séminaire de recherche M₁S₂ M₂S₄), Sociologie et statistique (Séminaire de recherche M₁S₂ M₂S₄), Études politiques (Séminaire de recherche M₁S₂ M₂S₄)

RENSEIGNEMENTS : Lynda.Dematteo@ehess.fr ; maxime.vanhoenacker@ehess.fr

13 janvier : MENACES SUR LES ÉTATS-UNIS

Lynda DEMATTEO (CNRS IIAC-TRAM)

La « résistible ascension » de Donald Trump

En reprenant le titre de la célèbre pièce de théâtre écrite par Bertold Brecht en 1941 pour dénoncer les méthodes mafieuses qui avait permis aux nazis de s'emparer du pouvoir dans l'Allemagne de Weimar nous voudrions tout d'abord mettre en évidence le sentiment de panique qui s'est emparé de beaucoup d'Américains au lendemain de la victoire de Donald Trump. Pendant la campagne électorale américaine, ce parallèle a été explicitement posé par trois compagnies théâtrales de l'East Village (New York) pour mieux dénoncer la faiblesse d'un système politique corrompu qui finalement permet à un personnage égocentrique que rien ne prédestinait à la présidence de se hisser au pouvoir. Pour les Italiens, ce script a un « air de déjà-vu » – et les gangsters de Chicago n'y sont pour rien ou presque. Comment les Américains ont-ils pu se laisser séduire par un personnage berlusconien en pensant qu'il allait rétablir la grandeur de leur pays ? Nous testerons la validité et les limites de ce parallèle pour mieux faire émerger la spécificité de ces figures hybrides qui apparaissent désormais conformes aux logiques néolibérales.

27 janvier : MENACES SUR LE BRÉSIL

Tatiana ROQUE (Professeur de Philosophie à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro et présidente du syndicat des professeurs de cette université)

La suspension de la démocratie au Brésil et la raison néo-libérale

La déposition de la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, cache une dispute féroce autour de principes néolibéraux comme l'austérité budgétaire. L'option du PT depuis 2003 fut celle d'une conciliation avec le néolibéralisme sans toutefois renoncer aux investissements sociaux. Des principes keynésiens ont été appliqués à l'économie, surtout en ce qui concerne la croyance au rôle positif des dépenses publiques pour stimuler la croissance et l'emploi. Bien entendu, certains hommes politiques profitent de ce moment de faiblesse pour essayer de prendre le pouvoir à tout prix. Toutefois, on ne peut que s'étonner que la discussion économique, qui est au cœur de ce procès, soit passée à l'arrière-scène. En dehors des avocats et des spécialistes d'économie des médias, on y fait très peu mention. Le programme du président actuel Michel Temer suit point par point la recette néolibérale : nécessité d'une autorité monétaire indépendante responsable de la politique économique, insensible à toute « option politique » ; indépendance de la banque centrale ; affaiblissement des droits du travail et tertiarisation ; suppression des articles constitutionnels qui obligent l'État à dépenser un certain montant dans l'éducation et la santé etc. Derrière les dénonciations de corruption se cache l'arrivée du programme d'austérité qui s'impose partout dans le monde. Les dépenses publiques comme facteur de croissance et de justice sociale est un principe qu'il faut balayer de la planète.



Il n'est donc pas surprenant que ce programme soit produit d'une suspension des principes démocratiques. La raison néolibérale implique une fragilisation de ces principes, comme Wendy Brown l'avait déjà suggéré. Pierre Dardot et Christian Laval montrent que l'une des facettes de ce phénomène est dans le remplacement des fondements de la citoyenneté par des catégories gestionnaires, les technologies du management étant mises en avant comme autant de solutions pour les problèmes de l'administration publique et de l'organisation économique. Les procès qui courent au Brésil à l'heure actuelle s'appuient sur de nombreux mécanismes qui se situent aux limites de la légalité, et qui traduisent une utilisation opportuniste du système juridique. Cela fait partie d'une logique normative qui tend à vider l'espace propre du système juridique, ainsi que toutes les institutions de la démocratie libérale. Le fait même d'appeler « Coup d'État » ce qui est en train de se passer au Brésil, et qui est de fait une mise en suspens des principes démocratiques et un affaiblissement du pouvoir du vote, exprime bien cette thèse.

Article : Maurizio Lazzarato et Tatiana Roque, « Ruptures subjectives et investissements politiques: juin 2013 au Brésil et questions de continuité ».

Maud CHIRIO (APC-Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

La Nouvelle République brésilienne à l'ombre de la corruption politique (1985-2016) : permanence et instrumentalisation d'une pratique systémique

Au cours des quinze dernières années, le Brésil a projeté dans le monde l'image d'une démocratie consolidée : malgré la jeunesse du régime - la dernière dictature militaire n'a pris fin qu'en 1985, et la première constitution ayant accordé le droit de vote aux analphabètes date de 1988 -, l'accession au pouvoir d'un parti de gauche travailliste, d'un ancien syndicaliste métallurgiste (Lula, 2003) et la construction timide d'un Etat-Providence dans un contexte de haute croissance économique semblaient inaugurer une phase de stabilisation démocratique. L'impeachment de Dilma Rousseff, en août 2016, légalement injustifiable, montre l'illusion de cette stabilité. Porté par des scandales de corruption qui ne concernaient pas la présidente mais ont fragilisé l'exercice de son pouvoir et donné des armes à son opposition politique, l'impeachment montre combien l'hégémonie des pratiques corrompues constitue une épée de Damoclès pour la démocratie brésilienne. Cette présentation s'efforcera de montrer quelles dynamiques politiques et institutionnelles ont œuvré dans la procédure d'impeachment, en les plaçant dans une perspective historique : celle de la lente transition démocratique depuis les années 1970, et celle plus longue des républiques caractérisées par le très fort isolement du personnel politique, malgré des tentatives successives d'ouverture de la citoyenneté.

24 février : MENACES SUR L'ESPRIT DES ENFANTS

Emma GOBIN (MCF en Anthropologie, Université Paris 8), Viola TEISENHOFFER (docteur en anthropologie) et Maxime VANHOENACKER (CNRS, IIAC/Tram)

Du rituel en démocratie : manipulation menaçante ou célébration de la communauté ?

L'anthropologie a contribué, dans un dialogue fécond avec l'histoire et les sciences sociales du politique, à ouvrir la voie à l'étude des dimensions symboliques et émotionnelles du politique, notamment grâce aux travaux consacrés aux ritualités politiques et civiles. Ces rituels célébreraient les liens qui unissent les citoyens des communautés imaginées que sont les nations. L'attention portée à ces formes rituelles induit deux interprétations opposées. Pour les uns, toute menace (déréalisation, contestation...) envers les rituels qui mettent en scène ces symboles est une menace envers l'ensemble des citoyens de la communauté (hypothèse durkheimienne d'une sacralisation des liens politiques). Pour d'autres, ces formes rituelles ne seraient que les scories d'un passé obscurantiste dont la



survivable en démocratie, régime où la raison critique fonde l'autonomie politique, serait anachronique. Comment envisager les dispositifs rituels (actions et relations) du point de vue de l'éthos démocratique ? Cette séance proposera trois « retours aux rituels » mobilisant des ethnographies variées pour discuter cette question. Dans un premier temps, une plongée dans les mécanismes d'apprentissage du culte afro-cubain d'Ifà à Cuba (E.Gobin) nous permettra de saisir les espaces de réflexivité critique au cœur d'un complexe sacerdotal religieux. Ensuite, nous verrons comment, en Hongrie, une cérémonie néo-païenne (le rituel « Couronne de Lumière », V.Teisenhoffer), prototype d'une tradition inventée, vient nourrir des courants néo-nationalistes, mettant en exergue les conflits autour des symboliques étatiques. Enfin, en abordant des pratiques rituelles dans le scoutisme laïc (M.Vanhoenacker), nous aborderons un cas où des militants d'éducation populaire se retrouvent dans des espaces secrets et saturés d'émotion, comme si le rituel était complémentaire à d'autres pratiques d'engagement.

« Retours aux rituels », *Ethnographiques.org*, n°33, décembre 2016 [à paraître].

10 mars : MENACES SUR L'ÉTAT DE DROIT

Dominique LINHARDT (EHESS)

La doctrine dite du « droit pénal de l'ennemi » et la critique de la raison antiterroriste

En dépit de la rhétorique guerrière qui l'a accompagnée depuis les débuts, la lutte contre le terrorisme a longtemps été mise en œuvre, du moins dans les démocraties libérales, par les institutions policières et judiciaires suivant des normes et des procédures qui, en pratique, ont tendu à faire du terrorisme une catégorie de la criminalité. Mais les analyses se multiplient qui constatent qu'une rupture serait intervenue à partir des deux dernières décennies du vingtième siècle : en tendant à considérer les terroristes comme des "ennemis" plutôt que comme des "criminels", l'orientation prise par l'antiterrorisme s'affranchirait aujourd'hui de plus en plus - et de plus en plus aisément - des contraintes de l'État de droit. L'exposé aura pour objet de préciser ce diagnostic en repérant ce déplacement non pas dans des pratiques institutionnelles, mais dans la pensée juridique, à travers l'étude de la doctrine du "droit pénal de l'ennemi", l'hypothèse étant que le développement de cette doctrine est caractéristique de certains changements dans la perception et le traitement du terrorisme. Le but n'est pas seulement de produire l'analyse sociologique d'une entreprise de dogmatique juridique. Il sera également de réfléchir aux limites auxquelles se heurte aujourd'hui la critique de la raison antiterroriste.

Dominique Linhardt, Cédric Moreau de Bellaing (dir.), « Ni guerre, ni paix », *Politix*, vol. 26, n° 104, 2013.

Alexandre RIOS-BORDES (LIER, IMM-EHESS/CNRS)

L'institutionnalisation d'une défiance : l'appareil militaire et l'ennemi intérieur dans la démocratie étasunienne (années 1920).

On se propose de montrer, à partir du cas étasunien, comment s'est effectuée, au lendemain de la Première Guerre mondiale, une rupture structurelle avec la fiction politique du pacte de confiance liant le gouvernement et son peuple. Au seuil des années 1920, à l'abri du voile opaque de la confidentialité normalisée, les appareils militaires se mettent à opérer la surveillance politique de leurs propres concitoyens. Ni dérive isolée, ni dérèglement momentané, cette entreprise de vigilance repose sur la formulation d'un raisonnement sur la « guerre moderne » qui fait reposer l'assise stratégique des



nations sur le comportement des masses. Tout ce qui pourrait en affecter le comportement est dès lors considéré d'« intérêt militaire », et singulièrement les activités des « éléments hostiles » pouvant *potentiellement* et *objectivement* entraver la préparation et la mobilisation en cas de conflit. C'est l'institutionnalisation d'une forme spécifique et particulièrement résistante de défiance : au nom de la guerre, le « peuple surveillant », contrôlant les pouvoirs au nom d'une « réserve de défiance », devient objet de suspicion et de perpétuelle inquiétude d'une partie de l'appareil d'Etat.

24 mars : MENACES SUR LA TURQUIE

Gulçin LELANDAIS (CITERES, Université François Rabelais, Tours)

Etre enseignant-chercheur engagé en contexte autoritaire. Le cas des universitaires pour la paix

D'après McAdam et Wiltfrang le risque signifie les dangers anticipés - légaux, sociaux, physiques, financiers, etc. - à s'engager dans un type particuliers d'activité. Les risques diffèrent selon les situations, les lieux, la conjoncture politique, économique et sociale, le répertoire d'action. Il est possible d'en distinguer trois types : les risques physiques encourus en raison de la police ou d'autres activistes (extrême gauche vs extrême-droite par exemple), les risques juridiques et les risques administratifs ou professionnels en raison de sanctions de la part de l'administration ou des autorités politiques. Il existe également des risques moraux, c'est-à-dire la stigmatisation ou la perte de la respectabilité sociale et professionnelle. Cette communication vise à étudier ces risques à travers l'exemple d'une mobilisation politique des intellectuels en Turquie via une pétition en ligne pour attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme dans les provinces kurdes du pays. Ce faisant, nous proposerons des pistes de réflexion sur les configurations politiques dominantes actuelles dans ce pays.

Isil ERDINÇ (Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, Paris 1 Panthéon Sorbonne, chercheure associée au CETOBAC-EHESS)

Un syndicalisme sous contrainte. Remise en cause de l'autonomie du champ syndical en Turquie sous le gouvernement AKP

Cette intervention sera consacrée à l'analyse des transformations ayant affectées la structure et le fonctionnement du champ syndical en Turquie au cours des années 2000. Nous expliquerons comment l'action du gouvernement AKP (la mise en place de nouvelles réglementations juridiques, la répression étatique, la violence policière et la construction d'un discours visant à définir un type de « syndicalisme préférable et acceptable » face à un « syndicalisme dangereux ») a conduit à la transformation des rapports de forces entre les syndicats, à la reconfiguration des alliances et à la bipolarisation du champ syndical. En se fondant sur une enquête menée depuis 2011 et reposant sur des observations ethnographiques (dans les syndicats) doublées d'une centaine d'entretiens semi-directifs auprès de responsables syndicaux de différentes organisations turques, nous mettrons en évidence comment le gouvernement AKP a remis en cause l'autonomie du champ syndical turc.